

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL

86, avenue de Conthe – 15000 AURILLAC – Tél 04 71 48 82 83 – Email : udsp15@sdis15.fr – site internet : udsp15.fr



Public Visé : Être âgé au minimum de 16 ans et munie d'une autorisation parentale

Prérequis :

Aucun

Objectif :

L'unité d'enseignement « Prévention et secours en équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir, à toute personne, les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu :

Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours » en vigueur.

Les thèmes abordés sur Adulte, enfant et nourrisson, avec ou sans matériel de 1ers secours, sont :

- Cadre juridique
- Protection et sécurité
- Hygiène et asepsie
- Les bilans
- Les étouffements
- Les hémorragies
- La victime est inconsciente
- L'arrêt cardiaque
- Les détresses (neurologiques, respiratoires, circulatoires)
- Les malaises
- Les atteintes traumatiques (plaies, brûlures, traumatismes du squelette)
- La noyade
- La surveillance et l'aide au déplacement
- Synthèse

Renseignements pratiques :

Durée : 35 heures en présentiel

Participants : de 6 à 12 stagiaires

Attestation : Diplôme PSE1

Actualisation : annuellement

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL

86, avenue de Conthe – 15000 AURILLAC – Tél 04 71 48 82 83 – Email : udsp15@sdis15.fr – site internet : udsp15.fr

Modalités pratiques et logistiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

Délai d'accès à la formation :

Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Prendre contact avec l'UDSP 15.

Accessible aux personnes handicapées : Non

Lieux de formation :

La formation peut avoir lieu :

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Extra-entreprise : Dans nos locaux : **Aurillac (UDSP15-SDIS)** – Centres de secours du département du Cantal en fonction des disponibilités d'accueil - nous contacter (dates consultables : sur réseaux sociaux, dans la presse, sur le compte professionnel de formation)

Présentation de l'équipe pédagogique :

La formation est animée par :

- Des Formateurs aux premiers secours (PAE FPS) à jour de leur formation continue

Méthodes mobilisées/ Modalités d'évaluation :

L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Le stagiaire doit valider 6 compétences distinctes durant la formation.

Afin de garantir une progression pédagogique constante, l'emploi de fiches individuelles de formation et d'une fiche de suivi individuelle est utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Equivalences/Passerelles :

Le PSE niveau 1 valide automatiquement le PSC1.

Suite de parcours :

Le diplôme PSE1 doit être recyclé en formation continue OBLIGATOIREMENT tous les ans pour permettre de maintenir sa validité.

Il est un prérequis pour l'accès au PSE niveau 2.

Débouchés :

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type « pisteurs secouristes », « surveillants de baignades » entre autres.

Il est le 1^{er} échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois d'équipiers au sein d'une équipe constituée ou au sein d'un binôme de secours dans diverses associations agréées de sécurité civile (Croix rouge, Protection civile, Sauvetage etc...)

Taux de réussite (voir annexe statistiques et taux de réussite)

Contact :

Référents administratifs et handicap :

Stéphanie FOURCAT et Béatrice BILLOUX : 04.71.48.82.83 – mail : udsp15@sdis15.fr